N° 75F0002M au catalogue — N° 001
ISSN 1707-2867
ISBN 978-1-100-97353-1

**Document de recherche**

**Série de documents de recherche - Revenu**

# La mesure des transferts volontaires entre ménages au Canada

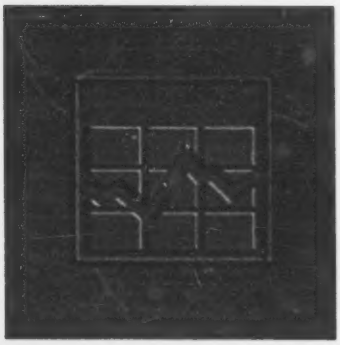

Division de la statistique du revenu
Immeuble Jean-Talon, 170 promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: 1-613-951-7355

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

**Centre de contact national de Statistique Canada**

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-800-263-1136 |
| Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Appels locaux ou internationaux :

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-613-951-8116 |
| Télécopieur | 1-613-951-0581 |

**Programme des services de dépôt**

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| Télécopieur | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 75F0002M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

## Série de documents de recherche - Revenu

# La mesure des transferts volontaires entre ménages au Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2011

Nº 75F0002M au catalogue, nº 001

ISSN 1707-2867

ISBN 978-1-100-97353-1

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

**Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

**Remerciements**

L'auteur tient à remercier Alison Hale et Brian Murphy pour leurs idées, leurs commentaires et leur appui. Il exprime également sa reconnaissance à Diane Galarneau, Sébastien LaRochelle-Côté, Ted Wannell, Chantal Hicks, Yan Feng, Paul Roberts et aux participants à la Conférence socioéconomique de Statistique Canada, tenue à Gatineau en avril 2010, pour leurs commentaires.

**Résumé**

Certains ménages fournissent des sommes d'argent, des marchandises ou des services directement à d'autres ménages afin de leur venir en aide; ces transferts entre ménages représentent un flux appréciable de ressources économiques entre ménages. Dans les enquêtes de Statistique Canada, les transferts entre ménages ne sont pas inclus dans le revenu total du ménage récipiendaire, à l'exception des paiements de pension alimentaire pour les enfants ou le conjoint ordonnés par un tribunal. Parce qu'ils les transferts entre ménages ont une incidence sur la capacité du ménage à consommer des biens (Smeeding et Weinburg, 2001), il importe d'en tenir compte au moment de mesurer le bien-être économique des ménages. Dans le présent document, nous examinons les enjeux conceptuels et de mesure relatifs aux transferts volontaires entre ménages et brossons un tableau de cette forme de transfert au Canada. Pour ce faire, nous utilisons les données récentes sur les transferts entre ménages tirées des enquêtes de Statistique Canada sur le revenu, les dépenses et le patrimoine.

## Table des matières


Résumé ..... ii

1. Introduction ..... 1
2. Concepts ..... 2
3. Sources des données ..... 5
4. Importance et tendance des transferts ..... 9
5. Différences entre les enquêtes ..... 12
6. Relation avec le revenu et le patrimoine ..... 17
7. Résumé ..... 24

Références ..... 25

Annexe 1 – Questionnaire d'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO) de l'EDM de 2008 ..... 27

Annexe 2 – Questionnaire papier de l'ESF de 2005 ..... 29

Annexe 3 – Questionnaire papier de l'ESF de 1999 ..... 30

Annexe 4 – Questionnaire d'IPAO de l'EDT de 2008 ..... 31

# 1 Introduction

Les transferts entre ménages représentent un flux de ressources économiques entre ménages. Il s'agit des sommes d'argent, des biens ou des services qu'un ménage fournit à un autre afin de l'aider à subvenir à ses besoins de consommation, sans exiger de remboursement. Le bien-être économique du récipiendaire s'améliore grâce aux ressources économiques supplémentaires que lui fournit la personne qui fait le transfert. Cependant, tous les transferts entre ménages ne sont pas inclus dans le revenu total lorsqu'on mesure le bien-être économique des ménages canadiens ou qu'on analyse le faible revenu. Les transferts entre ménages ayant force exécutoire (sous la forme de paiements de pension alimentaire pour enfants ou versés au conjoint) sont inclus dans le revenu total; les transferts volontaires entre ménages (sans condition légale), dont le montant est plus important que les transferts imposés par loi, sont exclus du revenu total. Selon l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada, les ménages canadiens ont reçu au total 8,5 milliards de dollars[1] de personnes ne vivant pas avec eux en 2008, ce qui représente un peu moins de 1 % du revenu total reçu. L'ampleur de cette situation est comparable aux principaux transferts gouvernementaux, comme les prestations fiscales pour enfants (7,8 milliards de dollars) et l'aide sociale (9,6 milliards de dollars)[2]. Malgré leur importance et leurs répercussions possibles sur les mesures économiques du bien-être des ménages canadiens, seules quelques études sur les immigrants et les transferts de fonds transfrontaliers ont été réalisées, d'où l'absence de données sur le sujet pour la population générale (Houle et Schellenberg, 2008).

Le présent document traite des enjeux relatifs aux concepts et à la mesure applicables aux transferts volontaires entre ménages au Canada comme suit : la deuxième section porte sur les problèmes conceptuels des transferts entre ménages; dans la troisième section, nous présentons trois sources de données connexes (l'EDTR, l'Enquête sur les dépenses des ménages [EDM] et l'Enquête sur la sécurité financière [ESF]); dans la quatrième section, nous analysons l'importance des transferts entre ménages au Canada, de même que la tendance des dix dernières années; dans la cinquième section, nous comparons les transferts entre ménages d'une enquête à l'autre, selon les questionnaires et les pratiques de déclaration; dans la sixième section, nous analysons le lien entre l'importance des transferts entre ménages et le revenu total du ménage; dans la septième section, nous faisons un résumé de la discussion.

1. Ces chiffres excluent les paiements de pension alimentaire pour les enfants ou le conjoint ordonnés par un tribunal qui ont été reçus. À titre de comparaison, les ménages canadiens ont reçu des transferts entre ménages de 4,2 milliards de dollars, sous la forme de paiements de pension alimentaire pour enfants et versés au conjoint.
2. Ces estimations ont été calculées à partir de l'EDTR de 2008 de Statistique Canada.

## 2 Concepts

Les transferts entre ménages, qui retiennent l'attention des universitaires et des économistes dans divers domaines, peuvent avoir plusieurs buts pour les ménages donateurs et récipiendaires. Sur le plan macroéconomique, le flux des transferts internationaux est considérable par rapport au produit intérieur brut (PIB) de certains pays (*The Economist*, 2010)[3]. L'étude des transferts de fonds internationaux est essentielle à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international (FMI) et à plusieurs pays en développement qui dépendent de ces fonds : elle les aide à comprendre les caractéristiques institutionnelles de ces transferts pécuniaires (Houle et Schellenberg, 2008). En termes microéconomiques, certains transferts entre ménages destinés à transférer le patrimoine accumulé par une personne pendant toute sa vie (sous la forme d'un héritage ou d'une fiducie entre vifs) peuvent avoir une incidence sur l'inégalité et la croissance économique (Kotlikoff et Summers, 1981; Schoeni, 1997; Mason et coll., 2006). Or, pour certains ménages, les transferts entre ménages représente une importante source de revenu et améliorent leur bien-être économique (Smeeding et Weinburg, 2001) ainsi que leur capacité de payer les frais médicaux, les dépenses de logement (Jennings et Bennefield, 1992) et les droits de scolarité (Ouellette, 2006).

Puisque les transferts entre ménages redistribuent les ressources économiques disponibles entre les ménages et que cette redistribution se répercute sur la consommation des ménages de même que sur leur niveau de vie et de revenu, les microanalystes devraient inclure les transferts entre ménages lorsqu'ils mesurent le bien-être économique des ménages. Il est essentiel qu'ils tiennent compte de l'effet de ces transferts sur la distribution du revenu, la consommation et le patrimoine des ménages, comme le laisse entendre le *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* (Stiglitz, Sen et Fitoussi, 2009).

Les transferts entre ménages ont une longue histoire. Ils étaient responsables de l'échange important de ressources économiques entre des ménages avant l'instauration des systèmes financiers et des programmes gouvernementaux (Lampman et Smeeding, 1983). Au moins 20 bureaux nationaux de la statistique les mesurent, selon le rapport final préparé par le Groupe d'experts sur les statistiques du revenu des ménages (Groupe de Canberra, 2001[4]). Aux États-Unis, le Bureau du recensement a étudié les réseaux financiers entre les ménages à deux reprises (Jennings et Bennefield, 1992; Masumura, 2002), à partir des données de la Survey of Income and Program Participation (SIPP). La Réserve fédérale américaine, en plus d'examiner les transferts de revenu, a posé des questions sur les transferts d'héritage et de patrimoine dans sa Survey of Consumer Finance (Réserve fédérale américaine, 2007). À titre de comparaison, on connaît peu de choses sur les transferts entre ménages au Canada puisque les méthodes servant à les mesurer n'ont pas encore été pleinement mises au point.

---

3. Les envois de fonds représentaient 50 % du produit intérieur brut (PIB) du Tadjikistan en 2008 (The Economist, 2010).
4. Le Groupe de Canberra était un groupe international d'experts sur les statistiques du revenu des ménages et le bien-être économique provenant de divers organismes statistiques nationaux et organisations internationales.

Il n'existe aucune mesure uniforme des transferts entre ménages dans les différents organismes statistiques et les transferts demeurent l'un des aspects les plus difficiles de la mesure du revenu des ménages (Groupe de Canberra, 2001). Pour déterminer ce qui devrait ou ne devrait pas entrer dans la définition du revenu, il faut analyser diverses dimensions des transferts. Bien que certains organismes statistiques, dont Eurostat (Eurostat, 2007) et le Bureau de la statistique de l'Australie (Bureau de la statistique de l'Australie, 2006), suivent de près les recommandations du Groupe de Canberra (Groupe de Canberra, 2001), d'autres appliquent les recommandations en fonction des besoins de leur pays. Le reste de la présente section porte sur certains des grands concepts employés pour mesurer les transferts entre ménages.

**Prêts et remboursements**

Une des caractéristiques qui définit le transfert entre ménages est que la somme est donnée, sans attente de remboursement; en d'autres termes, à sens unique. La Conférence internationale des statisticiens du travail recommande donc d'exclure les remboursements de prêt de la définition des transferts entre ménages. On suppose qu'un prêt et que son remboursement ne résulteraient pas en transfert net d'un ménage à l'autre (Organisation internationale du travail 2004).

**Transferts réguliers et irréguliers**

Cette caractéristique des transferts se rapporte à la probabilité d'utilisation des fonds par les récipiendaires. S'ils sont dépensés pour l'achat de biens et services immédiatement ou à court terme, il s'agit d'un ajout au revenu. S'ils sont mis de côté ou investis en capital, il s'agit d'un ajout au patrimoine. Le Groupe de Canberra stipule par ailleurs que les transferts courants doivent être des montants relativement peu élevés, souvent versés régulièrement et auxquels les récipiendaires peuvent se fier (Groupe de Canberra, 2001). Par ailleurs, le Groupe de Canberra considère que les transferts importants, inattendus, irréguliers et non renouvelables sont des transferts de capitaux; il y a plus de chance que cet argent soit épargné au lieu d'être dépensé. Toutefois, on pourrait prétendre que certains transferts irréguliers ou assez importants correspondent à la définition des transferts courants, autant que les fonds sont utilisés pour la consommation finale, au cours de la même période. Par exemple, les ménages peuvent apporter une aide financière non périodique à des personnes qui ne sont pas membres de leur ménage et qui en ont besoin, comme des chômeurs temporaires. Ainsi, il est très difficile de se servir de règles pratiques relatives à la régularité et au montant des transferts pour déterminer s'il s'agit de transferts de capitaux ou de patrimoine. Il serait préférable de demander directement aux répondants si le transfert a été utilisé aux fins de consommation courante.

**Transferts volontaires et involontaires**

Certains transferts entre ménages sont obligatoires, c'est-à-dire qu'ils découlent d'une ordonnance judiciaire, mais d'autres sont volontaires. Aux fins d'opérations d'enquête, le Groupe de Canberra propose que les transferts entre ménages qui sont juridiquement exigibles, comme les paiements de pension alimentaire, soient considérés comme des paiements réguliers et prévisibles, puisque les expéditeurs peuvent subir des conséquences juridiques s'ils omettent de les faire. À titre de comparaison, les transferts volontaires entre ménages peuvent être réguliers ou irréguliers, selon qu'ils sont versés régulièrement ou non et que les récipiendaires peuvent s'y fier (Groupe de Canberra, 2001).

Afin de suivre les transferts involontaires, comme les paiements de pension alimentaire, imposés en vertu d'une ordonnance ou d'une entente écrite, Statistique Canada utilise les données fiscales (dans le fichier sur la famille T1 et l'EDTR), et ces fonds sont comptabilisés dans le revenu total des récipiendaires. Par ailleurs, plusieurs études ont été réalisées sur les caractéristiques du paiement et le bénéfice pour les récipiendaires (Galarneau, 1992; Robinson, 2009). Par contre, les transferts volontaires reçus n'ont commencé à être mesurés que lorsque les questions sur les transferts entre ménages ont été ajoutées à l'EDTR pour l'année de référence 2006.

**Membres de la famille et autres personnes**

Parce qu'on s'attend à ce que la plupart des transferts entre ménages soient faits à des membres de la famille du donateur, l'EDTR et l'ESF posent aux répondants des questions sur les transferts entre les membres de leur famille. Cependant, des personnes autres que des membres de la famille peuvent profiter aussi des transferts entre ménages, qui leur permettent d'augmenter leur capacité de consommation. Les enquêtes doivent non seulement mesurer les transferts qui sont faits entre les membres d'une famille, mais aussi ceux qui sont faits à des personnes ne vivant pas avec le répondant. Ainsi, les pratiques de Statistique Canada s'aligneraient sur les définitions internationales.

**À l'intérieur et à l'extérieur du pays**

Certains ménages font des transferts entre ménages à des familles ou à des parents à l'extérieur du Canada. Puisque ces transferts représentent une source considérable de revenus étrangers pour les habitants des pays en voie de développement, il est indispensable de suivre ces transferts de fonds pour comprendre les macroéconomies de ces pays (Houle et Schellenberg, 2008). Il peut également être utile que les gestionnaires d'enquête mesurent le montant des transferts entre ménages effectués à l'intérieur du pays pour établir un équilibre entre les montants envoyés et les montants reçus.

**Déduction des transferts entre ménages du revenu disponible du donateur**

Il existe au moins trois autres points de vue sur la manière de traiter la déduction des transferts entre ménages du revenu disponible du donateur. Premièrement pour éviter le compte en double au niveau agrégé, le Groupe de Canberra recommande que le donateur déduise le transfert de son revenu disponible (Groupe de Canberra, 2001). Deuxièmement, Becker (1974) avance que les caractéristiques pertinentes de l'environnement social d'une personne[5], comme le bien-être d'un membre de la famille, peuvent être importantes pour la fonction utilitaire d'une personne, et, dans une certaine mesure, pour son bien-être économique. Selon ce point de vue, les transferts effectués entre ménages dans le but d'améliorer le bien-être économique d'un récipiendaire peut avoir une utilité positive pour le donateur. Il y aurait donc lieu de croire qu'il ne faut pas déduire le montant des transferts entre ménages du revenu disponible du donateur puisqu'il lui procure une utilité positive, tout comme ce serait le cas s'il dépensait les fonds autrement. Troisièmement, on établit une distinction entre les transferts

5. Comme il le laisse entendre dans son concept du « revenu social », défini comme étant la somme du revenu d'une personne et la valeur monétaire des caractéristiques pertinentes du revenu d'autres personnes (Becker, 1974).

obligatoires et volontaires et on propose de ne déduire que le montant des transferts entre ménages obligatoires ou quasi obligatoires. Cette troisième possibilité a été adoptée dans une résolution de la 17e Conférence internationale des statisticiens du travail (Organisation internationale du Travail, 2004). Or, il reste à débattre de ce qui entre dans la définition d'un transfert quasi obligatoire entre ménages.

**Paiements en nature et transferts de dépenses**

Les paiements en nature faits sous la forme de cadeaux et de services apportent des avantages économiques aux récipiendaires et, en théorie, devraient être inclus à titre de revenu. Toutefois, contrairement aux transferts d'argent, il n'existe aucune méthode uniforme et exacte pour déterminer la valeur des paiements en nature. La Conférence internationale des statisticiens du travail précise que la plupart des définitions opérationnelles du revenu excluent ce genre de transfert, jusqu'à ce que des méthodes d'évaluation largement acceptées soient disponibles (Organisation internationale du Travail, 2004). Actuellement, la plupart des paiements en nature sont exclus des enquêtes de Statistique Canada.

Le présent document porte sur les composantes volontaires des transferts entre ménages. Un transfert volontaire entre ménages se définit comme un paiement direct en espèces entre ménages qui n'est pas imposé par la loi. L'analyse est également restreinte par les limites des données actuelles. En particulier, aucune des enquêtes de Statistique Canada ne recueille de données détaillées sur la consommation et le montant des transferts entre ménages reçus, et il n'existe pas de données sur les transferts entre ménages reçus de personnes qui ne sont pas membres de la famille.

## 3 Sources des données

Trois enquêtes de Statistique Canada, l'EDTR, l'EDM et l'ESF, ont servi à analyser les transferts entre ménages. Puisque chacune de ces enquêtes applique différentes méthodes pour mesurer les transferts volontaires entre ménages[6], il est difficile de faire des comparaisons directes. Cependant, en proposant différentes perspectives, chacune fournit des renseignements qui permettent de mieux comprendre les transferts entre ménages. Dans la présente section, nous décrivons ces trois sources de données et leurs limites.

L'EDTR, sert à mesurer les fluctuations du revenu des ménages canadiens et de leur bien-être économique au fil du temps. L'EDTR se compose de deux éléments : une base de données longitudinales, qui suit le même échantillon sur une période de six ans, et une base de données transversales, qui représente l'année de référence. Le présent document renvoie à la composante

6. Les transferts volontaires entre ménages sont mesurés différemment pour répondre aux besoins différents des utilisateurs. Les données de l'EDM sont utilisées dans la balance des paiements des envois de fonds internationaux, tandis que les données de l'ESF et de l'EDTR sont conçues pour mesurer le bien-être financier ou économique des ménages canadiens. Par ailleurs, ces données sont recueillies pour l'EDM depuis 1997 et des données semblables ont été recueillies par l'enquête précédente, l'EDF. En outre, les questions de l'ESF et l'EDTR n'ont été élaborées que quelques années passées.

transversale. L'enquête est menée annuellement dans les dix provinces; environ 26 000 à 28 000 ménages y ont répondu chaque année entre 2006 et 2008. Des questions sur les transferts volontaires entre ménages ont été ajoutées à l'EDTR en 2006[7]. Les transferts volontaires entre ménages y sont définis comme un montant d'argent envoyé ou reçu par les membres de la famille qui ne vivent pas dans le ménage du répondant, ainsi que les paiements de factures faites régulièrement au nom du récipiendaire. De 2006 à 2008, entre 791 000 et 850 000 ménages ont reçu des transferts volontaires entre ménages et de 1,35 million et 1,65 million ménages ont envoyé des transferts volontaires entre ménages[8]. Il est donc possible d'examiner les données socioéconomiques des expéditeurs et des récipiendaires de transferts volontaires entre ménages.

L'EDM, recueille des données sur les dépenses annuelles des ménages, mise en œuvre en 1997, l'EDM est menée dans les dix provinces chaque année et dans les trois territoires aux deux ans. Entre 13 900 et 17 200 ménages y ont répondu chaque année entre 1998 et 2007[9]. La question sur les transferts volontaires entre ménages n'était pas posée séparément avant 1998[10]. Toutefois, aucune question distincte n'était posée sur le montant des transferts volontaires entre ménages reçus. Dans l'EDM, un transfert volontaire entre ménages est défini comme un don d'argent envoyé à une personne qui n'est pas membre du ménage. De 1998 à 2008, entre 3,56 million et 5,36 million ménages environ faisant partie de l'enquête ont envoyé des transferts volontaires entre ménages au cours d'une année donnée[11]. Grâce aux données de l'EDM, le présent document peut examiner la tendance des transferts volontaires entre ménages envoyés par des ménages canadiens au cours des 11 dernières années. Ces données permettent également d'examiner le concept, la définition et l'étendue des transferts volontaires entre ménages, de même que de les comparer à ceux de l'EDTR et de l'ESF.

L'ESF, recueille des données sur la valeur nette (le patrimoine) des familles canadiennes, y compris les actifs, les dettes, l'emploi, le revenu et l'éducation. Il s'agit d'une enquête transversale hors série qui est menée par Statistique Canada depuis 1955; l' enquête les plus récentes ont été réalisées en 2005[12]. Elle

---

7. L'EDTR comporte des données sur les paiements de pension alimentaire pour enfants et versés au conjoint depuis 1998.
8. Les poids bootstrap mis au point par Statistique Canada pour l'EDTR ont été appliqués afin de mesurer l'écart et les erreurs-types dans l'EDTR de 2006, 2007 et 2008.
9. La taille de l'échantillon a diminué de 28 % en 2008.
10. Avant 1998, la question sur les transferts volontaires entre ménages était combinée à celle sur les paiements de pension alimentaire pour enfants ou versés au conjoint et sur l'allocation de séparation.
11. Les poids bootstrap mis au point par Statistique Canada pour l'EDM de 2002 à 2008 ont été appliqués afin de mesurer l'écart et les erreurs-types.
12. Les données sur les actifs, les dettes et la valeur nette reposent sur les données recueillies pendant la période de référence 2005. Les questions sur le revenu sont fondées sur les données de 2004.
13. Les poids bootstrap mis au point par Statistique Canada pour l'ESF de 2005 ont été appliqués afin de mesurer l'écart et les erreurs-types.
14. L'ESF de 1999 comportait des questions sur la fréquence des transferts entre ménages et sur le lien entre l'expéditeur et le récipiendaire. Les détails sont présentés dans le tableau 1

est menée dans les dix provinces; environ 5 300 familles économiques y ont répondu en 2005[13]. Il comportait des questions sur le montants des transferts volontaires avec membres de la famille. Les données de l'ESF permettent d'examiner la relation entre les montants des transferts volontaires entre ménages envoyés et reçus, de même que la valeur nette d'une famille économique. L'ESF de 1999 n'utilisé pas parce qu'il n'y a pas de question de le montant de transferts.[14]

Le tableau 1 montre les donnés sur les transferts volontaires entre ménages auxquelles on a accès par l'entremise de l'EDTR, de l'EDM et de l'ESF. Des trois enquêtes, c'est l'EDM qui mesure depuis le plus longtemps les transferts volontaires entre ménages. L'EDTR a commencé à les mesurer plus récemment et l'ESF les mesure de façon sporadique, selon le moment où elle est réalisée. Les transferts volontaires entre ménages sont également mesurés au moyen d'autres unités d'analyse. Alors que l'EDM mesure les paiements au niveau des ménages, l'EDTR les mesure au niveau individuel[15], avant de les fusionner au niveau du ménage à des fins de comparaison[16]; et l'ESF les mesure uniquement au niveau de la famille économique. Une différence est établie entre les paiements faits au pays et à l'étranger dans les questionnaires de l'EDTR et de l'EDM en ce qui concerne l'origine et la destination des transferts volontaires entre ménages. Par contre, l'ESF contient simplement des questions sur le montant total, quelle que soit sa destination.

En bref, le présent document s'attarde surtout aux données de l'EDTR pour analyser les transferts volontaires entre ménages et leur effet sur la mesure du revenu et du bien-être économique. La tendance au fil du temps fait l'objet d'un examen au moyen de l'EDM, auquel s'ajoutent les constatations sur les transferts entre ménages par rapport à la valeur nette au moyen l'ESF. Les sections connexes des trois questionnaires figurent dans les annexes.

15. Dans le processus, le montant des envois de fonds de 93 expéditeurs et 65 récipiendaires était identique à un autre membre du ménage. Il est incertain si ces montants ont été déclarés deux fois par différents membres du ménage ou si le même montant a été envoyé par des membres différents de la famille. Ces transferts identiques représentent 3 % de tous les transferts recensés et de tous les montants. Ces chiffres sont conservés dans cette analyse.
16. Les données de l'EDTR peuvent également être fusionnées au niveau de la famille de recensement et de la famille économique. Le niveau du ménage est choisi pour faire une comparaison directe avec l'EDM et il correspond au concept du transfert entre ménages.

**Tableau 1**

**Disponibilité des données sur les transferts entre ménages dans les quatre enquêtes de Statistique Canada**

| | Enquête sur la dynamique du travail et du revenu | Enquête sur les dépenses des ménages | Enquête sur la sécurité financière de 2005 | Enquête sur la sécurité financière de 1999 |
|---|---|---|---|---|
| Période de référence disponible | De 2006[1] à 2008 | De 1998[2] à 2008 | 2005 pour les actifs 2004 pour le revenu et les transferts | 1999 pour les actifs 1998 pour le revenu et les transferts |
| Transferts volontaires entre ménages | Disponibilité des données | | | |
| Nombre de ménages / familles | | | | |
| Montants envoyés | Oui[3] | Oui[3] | Oui[4] | Oui[4] |
| Montants reçus | Oui[3] | Impossible à distinguer | Oui[4] | Oui[4] |
| Montant | | | | |
| Envoyé | Oui[3] | Oui[3] | Oui[3] | Non |
| Reçu | Oui[3] | Impossible à distinguer | Oui[3] | Non |
| Autres dimensions[5] | | | | |
| Transfert intérieur/international | Oui[3] | Oui[3] | Non | Non |
| Lien avec le récipiendaire/donateur | Non | Non | Non | Oui[4] |
| Fréquence des paiements | Non | Non | Non | Oui[4] |
| Qui est indiqué comme récipiendaire/donateur? | Membres de la famille vivant à l'extérieur du ménage | Toute personne vivant à l'extérieur du ménage | Membres de la famille vivant à l'extérieur du ménage | Membres de la famille vivant à l'extérieur du ménage |
| Unité d'analyse | Ménages/niveau individuel | Ménages | Familles économiques | Familles économiques |
| Paiements de pension alimentaire, allocations de séparation[6] | | | | |
| Montants envoyés | Oui[3] | Oui[4] | Oui[4] | No |
| Montants reçus | Oui[3] | Oui[4] | Oui[4] | No |

Notes

1. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2006 ne posait pas de questions sur les transferts entre ménages aux répondants âgés de 66 ans et plus.
2. L'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 n'a pas été utilisée puisque les paiements de pension alimentaire ainsi que les allocations de séparation sont inclus dans une seule question sur les transferts entre ménages.
3. Données disponibles et utilisées dans cette étude.
4. Données disponibles dans les enquêtes.
5. Indiqué à des fins de comparaison.
6. Les paiements de pension alimentaire ainsi que les allocations de séparation qui sont ordonnés par un tribunal ou prévus dans une entente écrite sont considérés comme des transferts involontaires entre ménages et sont inclus à des fins de comparaison.

Source : Statistique Canada, questionnaires de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, de l'Enquête sur les dépenses des ménages et de l'Enquête sur la sécurité financière.

# 4 Importance et tendance des transferts

Le graphique 1 montre l'ampleur des transferts volontaires entre ménages reçus par des ménages canadiens et les compare aux autres transferts courants en 2008.

En 2008, les ménages canadiens ont reçu d'autres ménages 8,5 milliards de dollars sous la forme de transferts volontaires entre ménages, ce qui représente 1 % du revenu total reçu. Ce montant est deux fois plus élevé que celui des paiements de pension alimentaire ordonnés par un tribunal et reçus par des ménages canadiens. Par ailleurs, il est comparable au montant de certains programmes sociaux gouvernementaux importants, comme l'aide sociale et les prestations fiscales pour enfants.

**Graphique 1**

**Montant total reçu par des ménages sous la forme de transferts volontaires entre ménages, de paiements de pension alimentaire ordonnés par un tribunal et de transferts gouvernementaux importants, 2008**

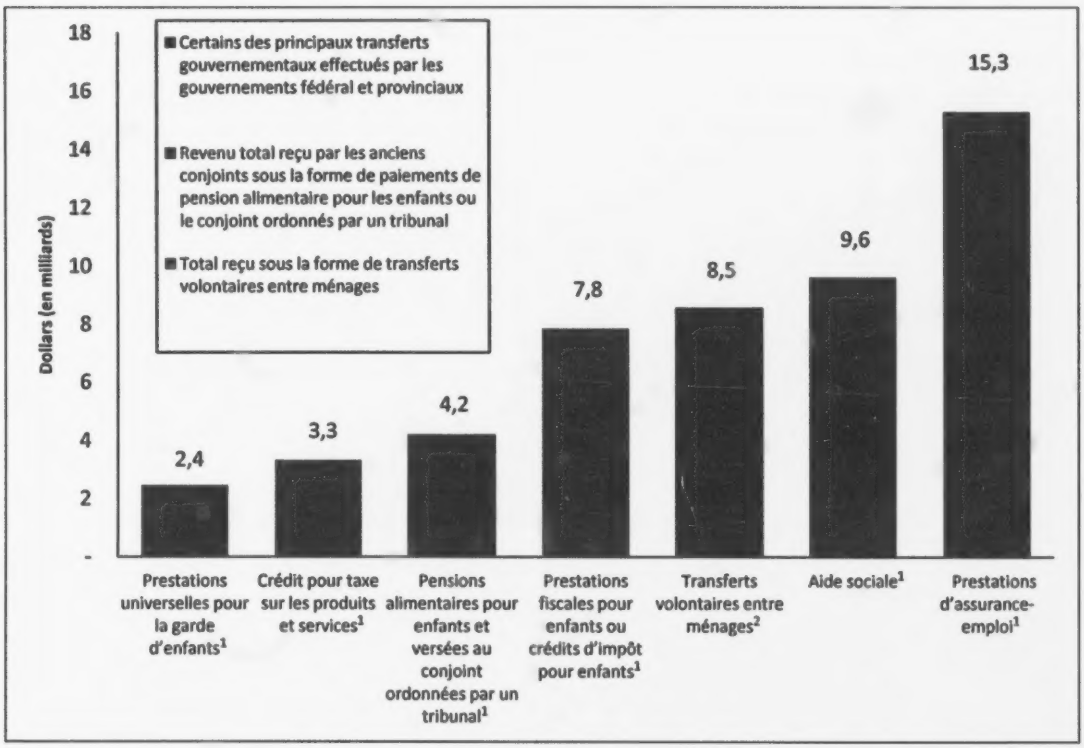


Notes

1. Inclus dans la définition du revenu total de Statistique Canada.
2. L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu a commencé à recueillir des données sur les transferts volontaires entre ménages en 2006. À l'heure actuelle, ils ne sont pas considérés comme faisant partie du revenu total à Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 2008.

Entre 1998 et 2008, la tendance observée était une hausse du nombre et du pourcentage de ménages qui font des transferts volontaires entre ménages. Le tableau 2 montre que le nombre de ménages qui effectuent des transferts volontaires entre ménages a augmenté de 51 %, passant de 3,6 millions de ménages en 1998 à 5,4 millions de ménages en 2008. La part des ménages qui effectuent des transferts a progressé de 10 points de pourcentage, soit de 31 % à 41 %, au cours de la même période[17].

17. Les poids bootstrap de l'EDM ont été appliqués pour les années de référence disponibles.

**Tableau 2**

**Nombre et pourcentage des ménages qui ont fait des transferts entre ménages, de 1998 à 2008**

| | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | '000 | | | | | | | | | | |
| Nombre de ménages | 3 555 | 3 771 | 3 320 | 3 613 | 3 781 | 3 895 | 4 176 | 4 272 | 4 834 | 5 183 | 5 362 |
| | % | | | | | | | | | | |
| Proportion de tous les ménages | 31 | 33 | 29 | 31 | 32 | 32 | 34 | 34 | 38 | 40 | 41 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, de 1998 à 2008.

Même si d'une année à l'autre, la valeur totale de transfert entre ménages fluctue beaucoup[18], elle a connu une tendance à la hausse de 1998 à 2008. Le graphique 2 compare la variation en pourcentage du montant total en termes réels par rapport à l'année de référence 1998 des transferts volontaires entre ménages envoyés, du revenu des ménages et des dons de bienfaisance faits par des ménages canadiens, ajustés en dollars constants de 2008[19]. En 2008, les transferts volontaires entre ménages envoyés par des ménages canadiens ont augmenté de 46 % en termes réels comparativement à 1998. Au cours de la même période, le montant que des ménages canadiens avaient versé sous la forme de dons de bienfaisance avait progressé de 32 % en termes réels et le revenu des ménages s'était accru de 33 %.

18. Des tests nous indiquent que les fluctuations se concentrent dans la partie supérieure de la distribution. L'augmentation sur la période est de même importance, mais plus lisse, si on excluait les 1 %, 5 % et 10 % de la partie supérieure des expéditeurs de fonds.
19. Source : Statistique Canada. Tableau 326-0021 – Indice des prix à la consommation (IPC), panier 2005, annuel (2002=100, à moins d'indication contraire), CANSIM (base de données). http://cansim2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&CNSM-Fi=CII/CII_1-fra.htm (consulté le 6 avril 2010)

**Graphique 2**

**Variation en pourcentage, en termes réels, du montant des transferts entre ménages envoyés, des dons de bienfaisance et du revenu du ménage reçus, de 1998 à 2008**

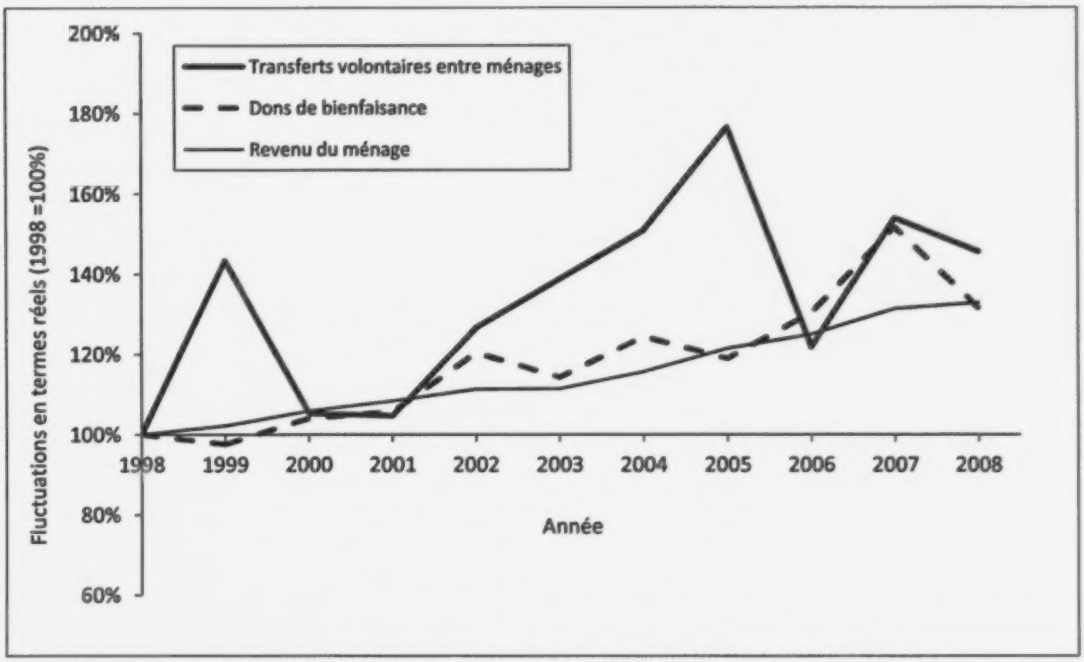


Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, de 1998 à 2008.

## 5 Différences entre les enquêtes

Selon l'EDM, environ quatre ménages canadiens sur dix ont fait des transferts volontaires entre ménages en 2008. Toutefois, seulement 12 % des ménages canadiens qui ont répondu à l'EDTR ont dit avoir fait des transferts volontaires entre ménages au cours de la même période et à peine 7 % des ménages ont dit avoir reçu des transferts volontaires entre ménages. Pourquoi y a-t-il une telle différence?

Le tableau 3 montre le nombre de ménages (familles économiques de l'ESF) et le montant total des transferts volontaires entre ménages envoyés et reçus par des ménages canadiens en 2008 (les données de 2004 ont été utilisées pour l'ESF de 2005). En ce qui concerne les personnes qui ont envoyé des transferts volontaires entre ménages, l'EDM compte trois fois plus de ménages que l'EDTR et l'ESF, mais le montant total envoyé se situe dans le même ordre de grandeur pour les trois enquêtes. Pour ce qui est des récipiendaires, l'EDTR et l'ESF comptent un nombre semblable de ménages ayant reçu des transferts volontaires entre ménages et les montants totaux reçus par les ménages dans l'EDTR sont deux fois plus élevés que ceux de l'ESF. Or, les chiffres de l'EDM ne peuvent être compilés puisqu'on ne peut établir de différence entre les renseignements sur la réception des transferts volontaires entre

ménages et la catégorie des « autres revenus ». En bref, il existe des écarts entre les trois enquêtes relativement au traitement des transferts volontaires entre ménages.

**Tableau 3**

**Ménages qui ont envoyé et reçu des transferts volontaires entre ménages et montant des transferts**

| | EDM de 2008 | EDTR de 2008 | ESF de 2005[1] |
|---|---|---|---|
| | '000 | | |
| Ménages ayant envoyé des transferts volontaires entre ménages | 5 362 | 1 647 | 1 771 |
| Ménages ayant reçu des transferts volontaires entre ménages | ... | 880 | 839 |
| | en millions de $ | | |
| Montant total envoyé par des ménages canadiens | 10 390 | 10 859 | 8 111 |
| Montant total reçu par des ménages canadiens | ... | 8 526 | 4 045 |

... Sans objet

Notes

1. Les chiffres de l'ESF s'appliquent aux familles économiques puisque les chiffres au niveau du ménage ne sont pas disponibles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2008, Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) de 2008 et Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 2005.

Chacune des trois méthodes de mesure des transferts volontaires entre ménages sert les fins de son enquête. Par exemple, les données de l'EDM sont surtout utilisées pour compiler les dépenses courantes des ménages pour le Système de comptabilité nationale et servent moins à mesurer le bien-être économique que l'EDTR. Voilà qui a une incidence sur les exigences en matière de déclaration puisque l'EDM exige la déclaration détaillée de chaque poste de dépense, tandis que l'EDTR cherche une estimation globale. Par ailleurs, chacune des enquêtes emploie une formulation différente pour décrire les transferts volontaires entre ménages. Par exemple, l'EDM mesure les « dons en argent » et permet qu'il n'y ait aucune restriction quant à l'utilisation des transferts. L'ESF mesure l'argent envoyé pour payer les frais de subsistance des récipiendaires. L'EDTR mesure l'argent envoyé ou reçu, en plus des paiements réguliers versés au nom du récipiendaire.

Les enquêtes définissent également de manière différente la portée des transferts volontaires entre ménages. Tandis que l'EDM demande aux répondants de déclarer le montant des « dons en argent » envoyés aux personnes qui ne sont pas des membres du ménage, l'EDTR et l'ESF mesurent le montant d'argent envoyé aux membres de la famille qui ne vivent pas avec les répondants ou le montant reçu par ceux-ci. L'EDTR et l'ESF excluent une plus grande partie des transferts volontaires entre ménages à l'extérieur d'une relation familiale que l'EDM. Les parties applicables aux transferts volontaires entre ménages figurent aux annexes 1 à 4 à titre de référence.

Même s'il ne peut déterminer dans quelle mesure ces différences se sont répercutées sur les réponses, le présent document peut comparer les pratiques de déclaration des trois enquêtes. La différence entre

les pratiques de déclaration est présentée dans le graphique 3. Le montant médian des transferts volontaires entre ménages envoyés est de 2 200 $ dans l'EDTR, de 2 000 $ dans l'ESF et de 500 $ dans l'EDM. Même si la courbe de l'EDTR ressemble à celle de l'ESF, la courbe de l'EDM est bien distincte. Les ménages ont commencé à déclarer les transferts volontaires entre ménages au 60$^{e}$ centile pour l'EDM et après le 85$^{e}$ centile pour l'EDTR et l'ESF. La courbe de l'EDM converge avec celle de l'EDTR et de l'ESF au 90$^{e}$ centile. La différence entre la courbe de l'EDM et les deux autres courbes du 60$^{e}$ au 90$^{e}$ centile indique que l'EDM comportait bien plus de ménages ayant déclaré des transferts, bon nombre d'entre eux ayant dit avoir envoyé de petits montants.

On peut observer deux plateaux visibles dans la courbe de l'EDMP : la première au niveau de 500 $ (du 77$^{e}$ au 80$^{e}$ centile) la seconde, au niveau de 1 000 $ (du 86$^{e}$ au 88$^{e}$ centile), ce qui peut s'expliquer par l'arrondissement du montant déclaré ou parce que les répondants préfèrent envoyer 500 $ et 1 000 $.

Les trois courbes montrent qu'un faible pourcentage des ménages envoie de grosses sommes d'argent sous la forme de transferts volontaires entre ménages; moins de 5 % de tous les ménages ayant envoyé plus de 5 000 $ pendant l'année de référence. Ainsi, l'estimation totale des transferts volontaires entre ménages mesurés dépend beaucoup de quelques ménages. Ces derniers peuvent déclarer par erreur des héritages et des legs (habituellement de valeur importante) comme des transferts courants plutôt que des transferts de capitaux. Un plafond de 200 000 $ est établi pour les transferts entre ménages dans le questionnaire de l'EDTR. Par ailleurs, il n'existe aucune limite du genre pour le traitement du revenu dans l'EDM ou l'ESF.

**Graphique 3**

**Valeur monétaire moyenne des transferts volontaires entre ménages envoyés selon le centile des ménages**

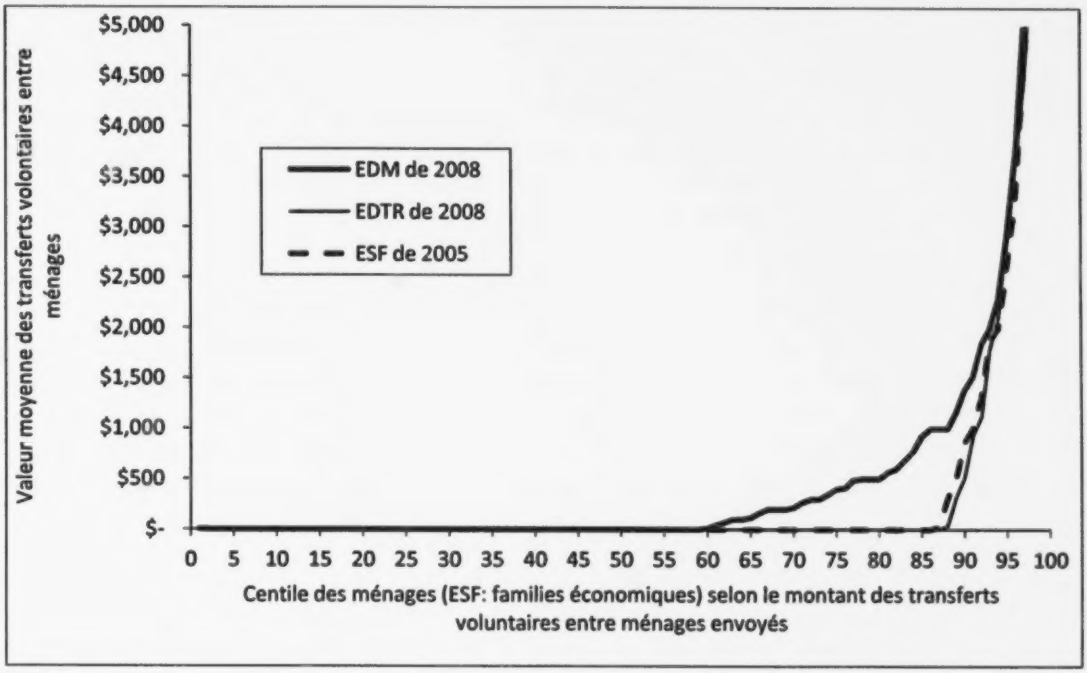


Notes

Tous les ménages sont triés selon le montant des transferts volontaires entre ménages envoyés pendant l'année de référence, les ménages du 100e centile ayant donné le montant le plus important.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2008, Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) de 2008 et Enquête sur la sécurité financière (ESF) de 2005.

Enfin, dans la présente section, nous examinons l'équilibre entre les transferts volontaires entre ménages envoyés et reçus au Canada. Dans une économie fermée, le montant des transferts volontaires entre ménages envoyés devrait être identique au montant reçu. Toutefois, comme le démontrent Houle et Schellenberg (2008), de nombreux nouveaux immigrants envoient de l'argent pour aider leur famille vivant à l'extérieur du Canada. Le but du tableau 4 est d'examiner l'équilibre entre les transferts volontaires entre ménages pour l'EDTR de 2008 et l'ESF de 2005, selon la destination (ou l'origine) des paiements, si de tels renseignements sont disponibles. Les paiements de pension alimentaire sont indiqués à des fins de comparaison puisqu'il s'agit de transferts involontaires entre ménages qui sont faits à l'intérieur du Canada. Dans l'EDTR de 2008, la plupart des transferts volontaires entre ménages, envoyés et reçus, ont été faits au Canada.

Dans l'ensemble, le montant estimatif total des transferts volontaires entre ménages envoyés et reçus n'est pas identique. Selon les données de l'EDTR de 2008, on estime que les ménages canadiens ont reçu 79 % de tous les transferts volontaires entre ménages envoyés. Parmi les transferts volontaires entre ménages faits à l'intérieur du Canada, le montant estimatif des transferts reçus représente 87 %

du montant envoyé, ce qui est comparable à 94 % des paiements de pension alimentaire reçus[20]. Les erreurs d'échantillonnage et les erreurs autres que les erreurs-types, comme les erreurs de déclaration, sont des raisons plausibles du déséquilibre entre les estimations des transferts au Canada.

Si l'on mesure les envois de fonds à l'étranger, les ménages canadiens ont envoyé plus de transferts à des membres de la famille et des amis outre-mer qu'ils n'en ont reçus. Les ménages canadiens ont reçu seulement 44 % du montant des transferts volontaires entre ménages envoyés à l'étranger. Cette situation n'est pas surprenante étant donné la population importante d'immigrants au Canada ayant des liens familiaux à l'étranger et le fait que les envois de fonds internationaux ont tendance à être faits des pays à revenu élevé aux pays à faible revenu. On observe une tendance semblable, lorsqu'on utilise les données de la Banque mondiale, pour d'autres pays à revenu élevé de l'Organisation de coopération et de développement économiques[21].

En outre, on observe un déséquilibre semblable des transferts volontaires entre ménages dans l'ESF de 2005, mais le ratio des transferts reçus sur les transferts envoyés est inférieur, ce qui peut s'expliquer par la combinaison du suréchantillonnage des répondants à revenu élevé (les familles à revenu élevé ont tendance à verser plus d'argent), d'une plus petite enquête-échantillon que l'EDTR (habituellement associée à des erreurs d'échantillonnage plus importantes) et du fait que, souvent, les transferts versés déclarés sont supérieurs aux transferts reçus déclarés (Mason et coll., 2006). Aucune donnée sur la destination (ou l'origine) des transferts n'a été recueillie dans l'ESF.

**Tableau 4**
**Équilibre des transferts volontaires entre ménages et des paiements de pension alimentaire**

| | Transferts volontaires entre ménages | | | | Paiements de pension alimentaire |
|---|---|---|---|---|---|
| | Total | Canada | À l'étranger | Total | |
| | EDTR de 2008 | EDTR de 2008 | EDTR de 2008 | ESF de 2005 | EDTR de 2008 |
| | en millions de $ | | | | |
| Envoyés | 10 859 | 8 636 | 2 224 | 8 111 | 4 414 |
| Reçus | 8 526 | 7 545 | 982[E] | 4 045 | 4 170 |
| Ratio reçus-envoyés | 0,79 | 0,87 | 0,44 | 0,50 | 0,94 |

[E] à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2008 et Enquête sur la sécurité financière de 2005.

20. Dans l'EDTR de 2007, le pourcentage était de 100 % pour tous les transferts entre ménages (105 % à l'intérieur du Canada, 73 % ailleurs dans le monde).
21. Source : Banque mondiale. Données sur les transferts d'argent des migrants, juillet 2009. http://www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances (consulté le 15 janvier 2010).

# 6 Relation avec le revenu et le patrimoine

La présente section porte sur la relation entre les transferts volontaires entre ménages, le revenu et le patrimoine. Comme indiqué à la deuxième section, le Groupe de Canberra (Groupe de Canberra, 2001) et la 17e Conférence internationale des statisticiens du travail (Organisation internationale du Travail, 2004) ont recommandé l'ajout des transferts volontaires et involontaires entre ménages à la définition du revenu total. Statistique Canada mesure et inclut maintenant, dans la définition du revenu total, les paiements de pension alimentaire ordonnés par un tribunal (transferts involontaires entre ménages). Ces données sont surtout recueillies à partir des données fiscales et les enquêtes servent de complément. À titre de comparaison, il n'existe aucune donnée fiscale sur les transferts volontaires entre ménages et les questions sur ces transferts n'ont pas été ajoutées au questionnaire de l'EDTR avant 2006. La définition du revenu du ménage employée dans la présente section ne comprend pas les fonds reçus sous la forme de transferts volontaires entre ménages.

Tout d'abord, dans la présente section, nous examinons la relation entre les transferts volontaires entre ménages et le revenu du ménage, à l'aide des données de l'EDTR de 2008. À cette analyse s'ajoutent les données sur le revenu et le patrimoine de l'ESF de 2005. Nous examinons également certains ratios extrêmes des transferts volontaires entre ménages sur le revenu du ménage qui se sont dégagés pendant cette analyse. Enfin, nous présentons un ensemble de questions qui ont été formulées de manière conceptuelle pour mesurer les transferts volontaires entre ménages. Ces questions ont fait l'objet d'essais qualitatifs et ont servi à créer le module d'une nouvelle plateforme longitudinale élaborée pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Le tableau 5 illustre le pourcentage des ménages qui ont envoyé ou reçu des transferts volontaires entre ménages selon le quartile du revenu du ménage en 2008. Environ 7,0 % de tous les ménages du quartile inférieur ont envoyé des transferts volontaires entre ménages et le montant médian envoyé était d'environ 1 500 $. Plus de ménages envoyaient des transferts volontaires entre ménages à mesure que le revenu augmentait. La valeur médiane des transferts volontaires entre ménages envoyés était plus grande pour les quartiles dont le revenu du ménage était plus élevé que les quartiles dont le revenu du ménage était moins élevé. Même s'il semble y avoir une relation linéaire entre le revenu du ménage et l'incidence de l'envoi de transferts, cette relation est moins évidente chez les récipiendaires que chez les donateurs. En règle générale, le pourcentage de ménages ayant reçu des transferts volontaires entre ménages diminuait à mesure que le revenu augmentait, à l'exception des ménages ayant le revenu le plus élevé.

**Tableau 5**

**Incidence des ménages qui envoient et reçoivent des transferts volontaires entre ménages et leur montant moyen, selon le groupe de revenu du ménage, 2008**

| Groupe de revenu du ménage | Donateur | | Récipiendaire | |
|---|---|---|---|---|
| | Incidence | Montant médian | incidence | Montant médian |
| | % | $ | % | $ |
| **Total** | **12,3** | **2 400** | **6,6** | **2 500** |
| Quartile inférieur | 7,0 | 1 500[E] | 8,4 | 2 000[E] |
| Deuxième quartile | 10,3 | 2 000 | 5,9 | 2 400[E] |
| Troisième quartile | 14,0 | 2 400 | 5,1 | 3 200[E] |
| Quartile supérieur | 18,1 | 3 500 | 7,0 | 3 000[E] |

[E] à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2008.

Les données sur le patrimoine de l'ESF de 2005 servent de complément à l'analyse des transferts volontaires entre ménages et à leur lien avec d'autres caractéristiques de l'économie, comme la valeur nette des ménages[22]. Le graphique 4a montre que, même si l'on utilise la valeur nette du ménage ou le revenu du ménage, environ les quatre cinquièmes du montant total des transferts volontaires entre ménages sont envoyés par des ménages dont la valeur nette ou le revenu est supérieur à la médiane. Par ailleurs, le graphique 4b montre qu'environ 70 % du montant agrégé des transferts volontaires entre ménages est reçu par des ménages dont le revenu ou la valeur nette se situe sous la médiane. Ces deux graphiques montrent que les transferts volontaires entre ménages sont généralement faits par des ménages bien nantis à des ménages moins bien nantis.

22. Les chiffres de l'ESF s'appliquent aux familles économiques puisque les chiffres au niveau du ménage ne sont pas disponibles.

**Graphique 4a**

**Parts des transferts volontaires entre ménages envoyées par la tranche supérieure et la tranche inférieure de la répartition du revenu et distribution de la valeur nette des ménages**

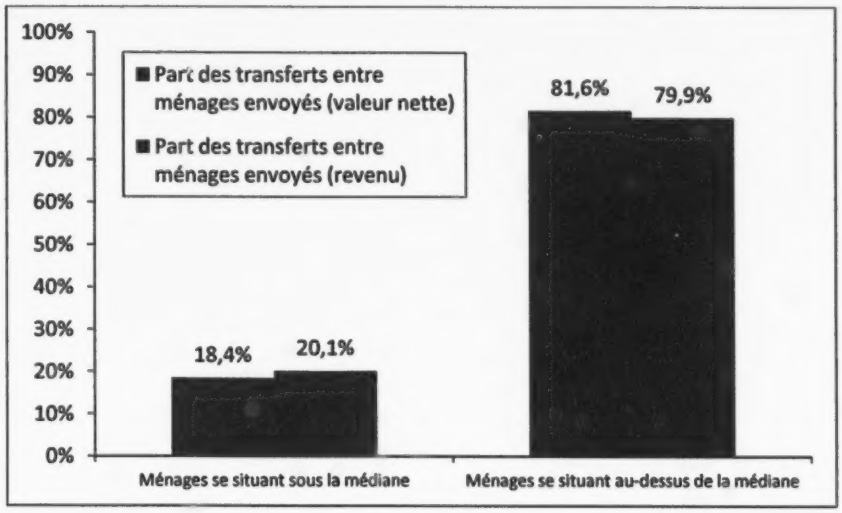


**Graphique 4b**

**Parts des transferts volontaires entre ménages reçues par la tranche supérieure et la tranche inférieure de la répartition du revenu et distribution de la valeur nette des ménages**

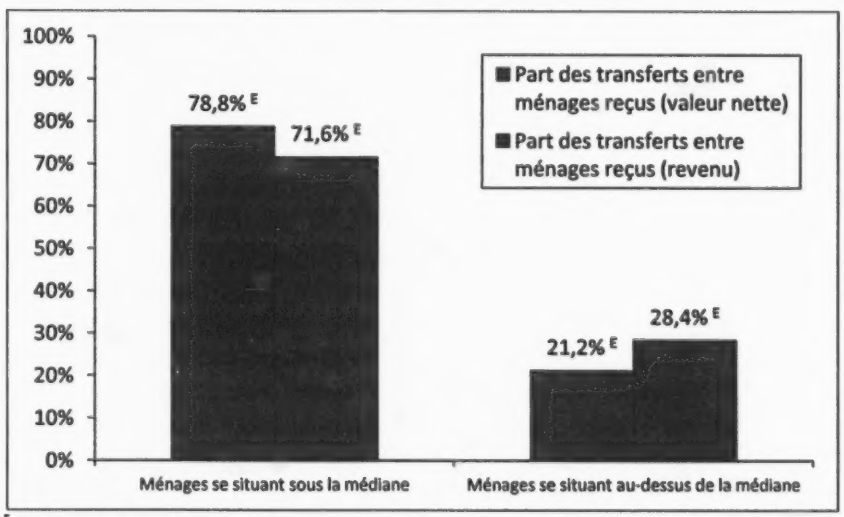


[E] à utiliser avec prudence

Notes

1. Les chiffres de l'ESF s'appliquent aux familles économiques puisque les chiffres au niveau du ménage ne sont pas disponibles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité financière de 2005

Dans cette section, nous discutons de certains transferts volontaires entre ménages envoyés ou reçus, dont le montant est extrême par rapport au revenu du ménage. Même si la valeur de la plupart des transferts volontaires entre ménages était petite par rapport au revenu du ménage, un faible pourcentage des ménages a envoyé ou reçu un montant important par rapport à leur revenu. Le tableau 6 illustre le nombre de ménages qui ont envoyé des transferts volontaires entre ménages en 2008 selon le ratio des transferts volontaires entre ménages envoyés sur le revenu du ménage du récipiendaire. Le revenu du ménage médian, la part des transferts volontaires entre ménages envoyés par le groupe des ménages et le ratio médian des transferts entre ménages envoyés sur leur revenu sont également indiqués. Le tableau 6 montre des données semblables sur les récipiendaires des transferts volontaires entre ménages aussi.

Parmi les ménages qui ont envoyé des transferts volontaires entre ménages (tableau 6), le ménage médian a envoyé 3 % de son revenu. Sur le nombre de ménages qui ont reçu des transferts volontaires entre ménages, le ménage médian a reçu 5 % de son revenu.

Dans l'ensemble, la plupart des donateurs ont envoyé une petite partie du revenu de leur ménage sous la forme de transferts volontaires entre ménages. Environ les quatre cinquièmes des ménages donateurs ont envoyé moins de 10 % de leur revenu et moins de 2 % des ménages donateurs ont envoyé plus que ce qu'ils avaient gagné en 2008. Le ratio médian des ménages qui ont envoyé plus de 100 % de leur revenu total représentait 1,68 fois leur revenu. Ces ménages ont envoyé environ 15 % des transferts volontaires entre ménages en 2008.

Parmi les récipiendaires des transferts volontaires entre ménages (tableau 6), environ les deux tiers ont reçu moins de 10 % du revenu du ménage, tandis qu'environ 7 % de tous les ménages récipiendaires ont reçu plus de 100 % de leur revenu. Le ratio médian des ménages qui ont reçu plus de 100 % de leur revenu était de 3,2 fois le revenu du ménage. Ces transferts représentaient 37 % des transferts volontaires entre ménages reçus en 2008.

Les transferts volontaires entre ménages dont le montant dépassait 100 % du revenu du ménage récipiendaire peuvent être l'indice d'une forte dépendance à l'égard de l'argent envoyé par des membres ne vivant pas dans le ménage ou de transferts de capitaux déclarés par erreur par des répondants. Toutefois, le présent document ne permet pas de déterminer si ces transferts sont des transferts courants ou de capitaux, étant donné l'absence de données sur les dépenses, sur la consommation et sur les transferts volontaires entre ménages reçus[23].

Les transferts volontaires entre ménages peuvent constituer une part considérable du revenu supplémentaire du ménage récipiendaire. Or, ces transferts ne sont toujours pas inclus dans le calcul du revenu total à Statistique Canada. Le fait que les répondants ont peut-être déclaré des transferts de

23. L'EDM mesure également les dons en argent reçus par les ménages, mais ne peut établir de différence par rapport aux autres catégories de la question.

capitaux dans les enquêtes donne à penser qu'il est difficile de mesurer les transferts volontaires entre ménages.

**Tableau 6**

**Ménages qui ont envoyé et reçu des transferts volontaires entre ménages, selon le montant des transferts volontaires entre ménages par rapport au revenu du ménage, 2008**

| Donateurs | Ménages | Revenu du ménage médian | Part des transferts volontaires entre ménages envoyés | Ratio médian des transferts volontaires entre ménages sur le revenu du ménage |
|---|---|---|---|---|
| | '000 | $ | % | |
| **Tous les ménages donateurs** | **1 647** | **77 000** | **100,0** | **0,03** |
| Envoyé <5 % du revenu du ménage | 1 036 | 85 000 | 18,1 | 0,02 |
| Envoyé de 5 % à 10 % du revenu du ménage | 287 | 68 000 | 15,6 | 0,07 |
| Envoyé de 10 % à 50 % du revenu du ménage | 255 | 62 000 | 33,5 | 0,16 |
| Envoyé de 50 % à 100 % du revenu du ménage | F | F | F | 0,66 |
| Envoyé > 100 % du revenu du ménage | 28[E] | F | 14,8[E] | 1,68[E] |

| Récipiendaires | Ménages | Revenu du ménage médian | Part des transferts volontaires entre ménages reçus | Ratio médian des transferts volontaires entre ménages sur le revenu du ménage |
|---|---|---|---|---|
| | '000 | $ | % | |
| **Tous les ménages récipiendaires** | **880** | **53 000** | **100,0** | **0,05** |
| Reçu < 5 % du revenu du ménage | 433 | 72 000 | 6,7 | 0,01 |
| Reçu de 5 % à 10 % du revenu du ménage | 129 | 46 000 | 6,4 | 0,07 |
| Reçu de 10 % à 50 % du revenu du ménage | 209 | 45 000 | 28,3 | 0,18 |
| Reçu de 50 % à 100 % du revenu du ménage | 47[E] | F | F | 0,86 |
| Reçu > 100 % du revenu du ménage | 62[E] | F | 37,1[E] | 3,20[E] |

[E] à utiliser avec prudence

F Trop peu fiable pour être publié

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2008.

Pour mesurer les transferts volontaires entre ménages qui correspondent à la définition des transferts courants, une équipe d'analyste a conçu un module de questionnaire servant à mesurer les transferts volontaires entre ménages pour la nouvelle plateforme longitudinale élaborée à l'intention de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Des tests qualitatifs du module ont été réalisés grâce à des interviews cognitives effectuées par le Centre de ressources en conception de questionnaires au début de 2010. Les résultats des interviews ont montré que la plupart des participants ont compris les concepts auxquels les questions renvoyaient et n'avaient pas l'impression que les questions étaient trop délicates ou personnelles. Les questions mises à l'essai figurent dans l'encadré ci-dessous.

Questions posées lors des tests qualitatifs de l'enquête Vivre au Canada

Module sur les transferts entre ménages

Intervieweur : Les transferts entre ménages représentent les transferts d'argent entre deux ménages. Ici, nous voulons connaître les montants qu'un ménage a reçus d'un autre. Ce transfert d'argent peut prendre la forme d'espèces, de chèques, de dépôts bancaires, etc., ou de paiements de factures de services tels que le loyer et l'épicerie.

IHT_R01 Dans cette section, nous nous intéressons aux renseignements sur les paiements d'aide financière qui vous ont été versés ou qui ont été faits en votre nom, sous la forme d'espèces ou l'équivalent, ou de paiements de factures, par des personnes qui ne vivent pas avec vous. Veuillez exclure les paiements de pension alimentaire pour les enfants ou le conjoint ordonnées par un tribunal.

IHT_Q01 En plus des paiements de pension alimentaire pour les enfants ou le conjoint ordonnés par un tribunal, est-ce qu'une personne qui ne vit pas avec vous vous a aidé à payer vos frais de subsistance annuels en vous envoyant de l'argent pendant l'année de référence (AR)?
Intervieweur : Les frais de subsistance annuels comprennent le montant consacré à la nourriture, au logement, à l'habillement, aux accessoires pour la maison, aux films, aux taxes et ainsi de suite, qui ont été consommés pendant l'année. Les principaux éléments exclus sont les paiements versés en vue d'épargner, ainsi que l'achat de biens de consommation durables importants qui ne sont pas consommés dans une courte période.

1 Oui
2 Non (Passez à HT_Q08)

IHT_R02 Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions sur l'argent que vous avez reçu.

IHT_Q02 Au total, combien avez-vous reçu des personnes qui ne vivaient pas avec vous en [AR]?

1 _____ (min. 1, max. 1000000)
2 NSP/RF

# 7 Résumé

Dans le présent document, nous examinons les enjeux relatifs aux concepts et à la mesure applicables aux transferts volontaires entre ménages. Le Groupe de Canberra (Groupe de Canberra 2001) et la 17e Conférence internationale des statisticiens du travail (Organisation internationale du Travail, 2004) recommandent tous deux de mesurer et d'inclure les transferts volontaires et involontaires entre ménages dans la définition du revenu total. Actuellement, Statistique Canada ne mesure que la composante involontaire des transferts entre ménages dans le revenu total. Or, les transferts volontaires entre ménages continuent d'être exclus de la définition du revenu total. Dans l'idéal, les montants reçus sous la forme de transferts volontaires entre ménages devraient être inclus dans le calcul du revenu total ou, à tout le moins, il faudrait continuer de mesurer autrement les transferts volontaires entre ménages.

En 2008, le montant des transferts volontaires entre ménages reçus par des ménages canadiens était deux fois plus élevé que la valeur totale des paiements de pension alimentaire. Le montant était également comparable à celui des grands programmes gouvernementaux. À l'échelle microéconomique, environ 7 % de tous les ménages ont bénéficié de transferts volontaires entre ménages. Le ménage récipiendaire médian a reçu 2 500 $.

Les diverses enquêtes examinées dans le présent document montrent que les taux de don/réception des transferts volontaires entre ménages sont différents, selon la manière dont la question sur les transferts volontaires entre ménages a été posée. En 2008, environ un ménage sur sept dans l'EDTR a dit avoir envoyé des transferts volontaires entre ménages. Par ailleurs, l'EDM a déclaré qu'environ 40 % des ménages avaient envoyé des transferts volontaires entre ménages en 2008. De 1998 à 2008, 10 % de ménages canadiens de plus ont envoyé des transferts volontaires entre ménages et le montant en termes réels a augmenté de 46 %. La majeure partie des transferts volontaires entre ménages s'est faite à l'intérieur du Canada. Les ménages canadiens ont envoyé plus d'argent qu'ils n'en ont reçu de l'étranger.

En résumé, les transferts volontaires entre ménages représentent un échange considérable de ressources économiques entre des ménages. Il serait utile de comprendre la dynamique des transferts volontaires entre ménages pour que les chercheurs canadiens puissent brosser un tableau plus complet du bien-être économique de la société. Du point de vue conceptuel, il serait pratique de fusionner et d'améliorer les questions liées aux transferts volontaires entre ménages posées dans des enquêtes distinctes. Les questions que Statistique Canada a élaborées en vue d'une plateforme longitudinale destinée à Ressources humaines et Développement des compétences Canada peuvent servir de référence aux analystes des enquêtes et aux concepteurs de questionnaires qui s'intéressent au sujet.

## *Références*


Banque mondiale. 2009. Données sur les transferts des migrants, juillet 2000, http://www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances, site consulté le 15 janvier 2010.

Becker, Gary. 1974. « A Theory of Social Interactions », *Journal of Political Economy*, vol. 82, p. 1095-1117.

Bureau de la statistique de l'Australie. 2006. Guide de l'utilisateur du Household Expenditure Survey and Survey of Income and Housing de 2003-2004, Canberra, Bureau de la statistique de l'Australie.

DeVoretz, Don J., et Florin Vadean. 2006. « Social Relations and Remittances: Evidence from Canadian Microdata », document de travail n° 2501 de l'Institute for the Study of Labour (IZA), Bonn.

DeVoretz, Don J., et Florin Vadean. 2008. « Cultural Differences in the Remittance Behaviour of Households: Evidence from Canadian Microdata », document de travail n° 0814 du Département d'économique de l'Université de Kent, Kent.

Eurostat. 2007. *Comparative EU Statistics on Income and Living Conditions – Issues and Challenges*, actes de la Conférence internationale sur les statistiques du revenu et des conditions de vie, Helsinki, 6 au 8 novembre 2006.

Galarneau, Diane. 1992. « Les pensions alimentaires », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 4, n° 2 (été), produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Groupe de Canberra. 2001. *Expert Group on Household Income Statistics – Final Report and Recommendations*, Ottawa.

Houle, René, et Grant Schellenberg. 2008. « Les habitudes de transferts de fonds chez les nouveaux immigrants au Canada », *Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques*, produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Jennings, Jerry T., et Robert L. Bennefield. 1992. « Who's Helping Out? Support Networks among American Families: 1988 », *Current Population Reports Series, P-70*, n° 28, Bureau du recensement des États-Unis, Washington.

Kotlikoff, Laurence J., et Lawrence H. Summers. 1981. « The Role of Intergenerational Transfers in Aggregate Capital Accumulation », *Journal of Political Economy*, vol. 89, p. 706-732.

Lampman, Robert J., et Timothy M. Smeeding. 1983. « Interfamily Transfers as Alternatives to Government Transfers to Person », *Review of Income and Wealth*, vol. 29, p. 45-66.

Mason, Andrew, Ronald Lee, An-Chi Tung, Mun-Sim Lai, et Tim Miller. 2006. « Population Aging and Intergenerational Transfers: Introducing Age into National Accounts », document de travail n° 12770 du National Bureau of Economic Research, Cambridge, États-Unis.

Masumura, Wilfred T. 2002. « Who's helping out? Financial Support Networks among American Households: 1997 », *Current Population Reports Series, P-70*, n° 84, Bureau du recensement des États-Unis, Washington.

Organisation internationale du Travail. 2004. « Resolution 1: Resolution Concerning Household Income and Expenditure Statistics in 17th International Conference of Labour Statisticians (ICLS) in December 2003 », Organisation internationale du Travail, Genève.

Ouellette, Sylvie. 2006. « Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires », *Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : Documents de recherche*, produit n° 81-595-MIF2006042 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Réserve fédérale américaine. 2007. « Survey of Consumer Finances Codebook », Réserve fédérale américaine, Washington.

Robinson, Paul. (2009). « Pensions alimentaires pour les enfants et le conjoint : les statistiques de l'Enquête sur l'exécution des ordonnances alimentaires », produit n° 85-228-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Schoeni, Robert F. 1997. « Private Interhousehold Transfers of Money and Time: New Empirical Evidence », *Review of Income and Wealth*, vol. 43, p. 423-448.

Smeeding, Timothy M., et Daniel H. Weinburg. 2001. « Towards a Uniform Definition of Household Income », *Review of Income and Wealth*, vol. 47, p. 1-24.

Statistique Canada. 2001. Questionnaire de l'Enquête sur la sécurité financière de 1999, Statistique Canada, Statistics Canada.

Statistique Canada. 2006. Questionnaire de l'Enquête sur la sécurité financière de 2005, Statistique Canada, Statistics Canada.

Statistique Canada. 2008. Questionnaire d'IPAO de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2008, Ottawa: Statistics Canada.

Statistique Canada. 2010. Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : Questionnaire de l'entrevue préliminaire, de l'entrevue sur le travail et le revenu pour l'année de référence 2008. Statistique Canada, Ottawa.

Stiglitz, Joseph E., Amartya Sen, et Jean-Paul Fitoussi. 2009. Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress, Paris.

*The Economist*. 2010. « Market & Data Weekly Indicators – Remittances », 29 avril 2010, http://www.economist.com/markets/indicators/PrinterFriendly.cfm?story_id=166009349, consulté le 7 mai 2010.

## *Annexe 1 – Questionnaire d'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO) de l'EDM de 2008*

### *Impôts personnels, sécurité et dons en argent (TX)*

La prochaine section se rapporte aux impôts personnels, sécurité et dons en argent des membres âgés de 15 ans et plus le 31 décembre 2008.
*Intervieweur* : Déclarez dans la colonne d'un parent les montants pour les personnes de 14 ans et moins (nées après 1993).

TX_Q010
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : impôt sur le revenu de 2008?
Ne comptez pas les impôts versés en 2009 sur le revenu de 2008.

TX_Q020
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : impôt payé sur le revenu touché avant 2008?
Comptez les impôts versés en 2008 sur le revenu gagné en 2008 ou avant.

TX_Q030
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : autres impôts personnels, par exemple, impôt sur les dons?

*Si TX_Q030 >0 ou NonRéponse, passez à TX_Q030S*

TX_Q030S
*Intervieweur* : Précisez.

Les questions suivantes concernent les paiements liés à la sécurité età l'emploi.
Ne comptez pas les REER (déclarez à la question CA_Q040)

TX_Q040
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : les primes d'assurance-vie, d'assurance temporaire et d'assurance mixte?

TX_Q050
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : contrats de rentes et argent transféré à un FERR?

TX_Q060
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : les retenues sur le salaires d'assurance-emploi (AE) et du régime québécois d'assurance parentale (RQAP)?

TX_Q070
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : fonds de retraite ou de pension gouvernementale, y compris les caisses fédérales, provinciales et municipales?

TX_Q080
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec?

TX_Q090
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : autres fonds de retraite ou de pension?
Ne comptez pas les REER (déclarez à la question CA_Q040).

TX_Q100
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> déboursé pour : cotisations syndicales et professionnelles?

TX_Q110
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> payé à titre de pension alimentaire à un(e) ancien(ne) conjoint(e) ou partenaire?
Comptez la pension alimentaire pour conjoint ou pour enfants.

Les questions suivantes concernent les dons en argent, contributions et autre pension alimentaire versés à des personnes n'appartenant pas à votre ménage.

TX_Q120
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> dépensé pour : les dons en argent versés à des personnes habitant au Canada?
Ne comptez pas la pension alimentaire déjà divulguée.

TX_Q130
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> dépensé pour : les dons d'argent versés à des personnes habitant à l'étranger?
Ne comptez pas la pension alimentaire déjà divulguée.

TX_Q140
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> dépensé pour les dons de bienfaisance destinés : à des organismes religieux?

TX_Q150
En 2008, combien [prénom du membre du ménage] a-t-<il/elle> dépensé pour les dons de bienfaisance destinés à : d'autres oeuvres de bienfaisance?
Par exemple, campagne de charité en milieu de travail, la Fondation des maladies du cœur, la société du cancer.

*Passez au Bloc CA*

**U6. En 2004, est-ce que vous (ou un membre de votre famille) avez offert un soutien financier à des personnes apparentées ne faisant pas partie de votre ménage?**
**Ne pas inclure les pensions alimentaires rapportées précédemment.**
1 Oui
2 Non □ *Passez à U8*

**U7. Quel est le montant total du soutien financier que vous avez déboursé cette année?**
Montant $

**U8. En 2004, est-ce que vous (ou un membre de votre famille) avez reçu un soutien financier, de la part de personnes apparentées ne faisant pas partie de votre ménage?**
**Ne pas inclure les pensions alimentaires rapportées précédemment.**
1 Oui
2 Non □ *Passez à U10*

**U9. Quel est le montant total du soutien financier que vous avez reçu cette année?**
Montant $

## *Annexe 3 – Questionnaire papier de l'ESF de 1999*

## K Transfert d'argent entre ménages

**J'aimerais maintenant vous poser quelques questions concernant l'argent que vous avez donné à des membres de votre famille ou que vous avez reçu d'eux.**

**K1. En 1998, est-ce que vous (ou un membre de votre famille) avez offert un soutien financier, un don substantiel ou transféré de l'argent à des personnes apparentées ne faisant pas partie de votre ménage ?**
1 Oui
2 Non_ **Passez à K4**

**K2. À quelle(s) personne(s) avez-vous apporté ce soutien?** (Lien de parenté à la personne qui a apporté ce soutien.)
Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.
3 Fils/fille
4 Mère/père
5 Frère/soeur
6 Ex-époux(se)/ ex-conjoint(e)
7 Grands-parents
8 Petit-fils/petite-fille
9 Autre parent

**K3. Ce soutien a-t-il été apporté une seule fois, occasionnellement ou régulièrement?**
Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.
1 Une seule fois
2 Occasionnellement
3 Régulièrement

**K4. En 1998, est-ce que vous avez reçu une aide financière, un don substantiel ou une somme d'argent de personnes apparentées ne faisant pas partie de votre ménage ?**
4 Oui
5 Non _ **Passez à K7**

**K5. Qui vous a donné cette aide ?** (Lien de parenté à la personne qui a reçu ce soutien.)
Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.
1 Fils/fille
2 Mère/père
3 Frère/soeur
4 Ex-époux(se)/ ex-conjoint(e)
5 Grands-parents
6 Petit-fils/petite-fille
7 Autre parent

**K6. Ce soutien a-t-il été apporté une seule fois, occasionnellement ou régulièrement ?**
Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.
1 Une seule fois
2 Occasionnellement
3 Régulièrement

**K7. Maintenant, en tenant compte uniquement des personnes de votre ménage, des prêts ont-ils été faits entre les membres de la famille en 1998? Incluez seulement les prêts dont le montant est assez important, et les cas où l'on s'attend que l'argent soit remboursé.**
4 Oui
5 Non

## *Annexe 4 – Questionnaire d'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO) de l'EDT de 2008*

6.5 Module SP

SP_Q001

En [l'année de référence], avez-vous REÇU une pension alimentaire d'un(e) ancien(ne) conjoint(e) ou partenaire? Par ceci, on entend une pension alimentaire pour conjoint(e) ou une pension alimentaire pour enfants.

En [l'année de référence], a-t-il REÇU une pension alimentaire d'un(e) ancien(ne) conjoint(e) ou partenaire? Par ceci, on entend une pension alimentaire pour conjoint(e) ou une pension alimentaire pour enfants.

En [l'année de référence], a-t-elle REÇU une pension alimentaire d'un(e) ancien(ne) conjoint(e) ou partenaire? Par ceci, on entend une pension alimentaire pour conjoint(e) ou une pension alimentaire pour enfants.

1 : Oui
2 : Non
7 : Ne sais pas
8 : Refus

SP_Q005
Quel montant total avez-vous REÇU à titre de pension alimentaire en [l'année de référence]?

Quel montant total a-t-il REÇU à titre de pension alimentaire en [l'année de référence]?

Quel montant total a-t-elle REÇU à titre de pension alimentaire en [l'année de référence]?

SP_Q010
En [l'année de référence], avez-vous PAYÉ une pension alimentaire à un(e) ancien(ne) conjoint(e) ou partenaire?

En [l'année de référence], a-t-il PAYÉ une pension alimentaire à un(e) ancien(ne) conjoint(e) ou partenaire?

En [l'année de référence], a-t-elle PAYÉ une pension alimentaire à un(e) ancien(ne) conjoint(e) ou partenaire?

1 : Oui
2 : Non
7 : Ne sais pas
8 : Refus

SP_Q015
Quel montant total avez-vous PAYÉ à titre de pension alimentaire en [l'année de référence]?

Quel montant total a-t-il PAYÉ à titre de pension alimentaire en [l'année de référence]?

Quel montant total a-t-elle PAYÉ à titre de pension alimentaire en [l'année de référence]?

SP_Q050

En [l'année de référence], avez-vous donné des sommes d'argent à des membres de la famille ne demeurant pas avec vous?

En [l'année de référence], a-t-il donné des sommes d'argent à des membres de la famille ne demeurant pas avec lui?

En [l'année de référence], a-t-elle donné des sommes d'argent à des membres de la famille ne demeurant pas avec elle?

1 : Oui
2 : Non
7 : Ne sais pas
8 : Refus

SP_Q055
En [l'année de référence], avez-vous fait des paiements réguliers au nom d'un des membres de la famille ne demeurant pas avec vous?

En [l'année de référence], a-t-il fait des paiements réguliers au nom d'un des membres de la famille ne demeurant pas avec lui?

En [l'année de référence], a-t-elle fait des paiements réguliers au nom d'un des membres de la famille ne demeurant pas avec elle?

1 : Oui
2 : Non
7 : Ne sais pas
8 : Refus

SP_Q060
Quelle est la somme totale que vous avez versée aux personnes habitant au Canada en [l'année de référence]?

Quelle est la somme totale qu'il a versée aux personnes habitant au Canada en [l'année de référence]?

Quelle est la somme totale qu'elle a versée aux personnes habitant au Canada en [l'année de référence]?

SP_Q065
Quelle est la somme totale que vous avez versée aux personnes habitant à l'extérieur du Canada en [l'année de référence]?

Quelle est la somme totale qu'il a versée aux personnes habitant à l'extérieur du Canada en [l'année de référence]?

Quelle est la somme totale que vous avez versée aux personnes habitant à l'extérieur du Canada en [l'année de référence]?

Fourchette ferme: minimum: 1$
maximum: 200000$

Fourchette souple: maximum: 50000$

SP_Q070

Dans quels pays l'argent a-t-il été envoyé?

SP_Q075

En [l'année de référence], avez-vous reçu des sommes d'argent provenant de membres de la famille ne demeurant pas avec vous?

En [l'année de référence], a-t-il reçu des sommes d'argent provenant de membres de la famille ne demeurant pas avec lui?

En [l'année de référence], a-t-elle reçu des sommes d'argent provenant de membres de la famille ne demeurant pas avec elle?

1 : Oui
2 : Non
7 : Ne sais pas
8 : Refus

SP_Q080

En [l'année de référence], avez-vous eu des paiements réguliers faits en votre nom d'un des membres de la famille ne demeurant pas avec vous?

En [l'année de référence], a-t-il eu des paiements réguliers faits en son nom d'un des membres de la famille ne demeurant pas avec lui?

En [l'année de référence], a-t-elle eu des paiements réguliers faits en son nom d'un des membres de la famille ne demeurant pas avec elle?

1 : Oui
2 : Non
7 : Ne sais pas
8 : Refus

SP_Q085

Quelle est la somme totale que vous avez reçue des personnes habitant au Canada en [l'année de référence]?

Quelle est la somme totale qu'il a reçue des personnes habitant au Canada en [l'année de référence]?

Quelle est la somme totale qu'elle a reçue des personnes habitant au Canada en [l'année de référence]?

Fourchette ferme: minimum: 1$
maximum: 200000$

Fourchette souple: maximum: 50000$

SP_Q090

Quelle est la somme totale que vous avez reçue des personnes habitant à l'extérieur du Canada en [l'année de référence]?

Quelle est la somme totale qu'il a reçue des personnes habitant à l'extérieur du Canada en [l'année de référence]?

Quelle est la somme totale qu'elle a reçue des personnes habitant à l'extérieur du Canada en [l'année de référence]?

Fourchette ferme: minimum: 1$
maximum: 200000$

Fourchette souple: maximum: 50000$

SP_Q095

De quels pays l'argent a-t-il été envoyé?